



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 03/12/2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA RIBEIRO, Arnaud DE BELINAY, Patrick LEDOUX, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTÀ.

Etaient représentés : André GUIGNARD (pouvoir à Alain BARBOTTIN), Bertrand FRAPPE (Pouvoir à Carole DEHEUNYNCK), Marie-Claude DEPONT (Pouvoir à Martine ANTUNES), Frédéric FAGES (Pouvoir à Patrick LEDOUX), Marie-Paule TIFFAULT (Pouvoir à Claudie RAYMOND), Céline VRILLAC (Pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Carl HOLGADO ROTAMERO, Nicolas MOINE

Secrétaire de séance : Patrick LEDOUX

**2024-60 DM N°1 - BUDGET COMMUNE – VERSEMENT COMPLEMENTAIRE
POUR LA CAISSE DES ECOLES.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Les crédits budgétaires du chapitre 012 de la Caisse des Ecoles n'étant pas suffisants pour terminer l'année budgétaire, il est nécessaire d'augmenter la subvention communale vers ce budget annexe.

Il convient donc d'effectuer les opérations suivantes :

DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT
2151 Opér 00116 Rue des Blanchards - 13 000 €	021 Virt Section Fonct - 13 000 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT	DEPENSES FONCTIONNEMENT
023 Virement Section Inv - 13 000 € 00	657361 Caisse des Ecoles + 13 000

AR Prefecture

086-218602720-20241210-2024_60-DE
Reçu le 11/12/2024
Publié le 11/12/2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la délibération modificative ci-dessus.

Votants	20
Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le **10 DEC. 2024**

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20241210-2024_60-DE
Reçu le 11/12/2024
Publié le 11/12/2024